



ATELIER THEMATIQUE : N°3 - TRANSFORMATION DU TRAVAIL ET L'EVOLUTION DES METIERS

TITRE DE LA COMMUNICATION :

Discours sur l'entrepreneuriation de l'enseignement supérieur au Cameroun : Énonciateurs, dispositifs et enjeux de médiation

AUTEUR.ES :

Lydiane TSAYEM¹

¹ Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, Yaoundé – tsayemlydia@yahoo.fr/lydianetsayemjesstic.cm *

RÉSUMÉ :

Le 13 Janvier 2023, le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) au Cameroun a rendu publique une circulaire portant sur le « statut national Etudiant-entrepreneur (SNEE) ». Ce texte s'inscrit dans une stratégie de communication publique visant à informer, légitimer, et faire accepter un comportement souhaité, en l'occurrence dans le secteur de l'enseignement supérieur. Par-delà son apparente neutralité, cet objectif s'inscrit dans un contexte qui a contribué à produire des tensions, dont la forme la plus manifeste se retrouve dans le champ des pratiques professionnelles (MAINGARI, 1997 ; GALY, M., BACHIR BOUBA et MENYE NGA, F. (dir.), 2016). Aussi, cette recherche se propose-t-elle d'en restituer la complexité à travers les registres discursifs, et plus spécifiquement les énonciateurs, les dispositifs et enfin les enjeux de médiation ayant participé à l'institutionnalisation de cette politique depuis les années d'indépendance. Il en ressort principalement qu'elle demeure un enjeu politique, ce qui dans sa mise en œuvre n'intègre pas assez l'écosystème entrepreneurial universitaire (Theodoraki, Messeghem et Rice, 2018), créant ainsi des tensions . Privilégiant ainsi une approche compréhensive, cette recherche s'appuie sur un corpus composé de documents traitant de l'objet depuis 1960, auxquels nous avons associé des entretiens semi-directifs avec des cadres du MINESUP, responsables d'établissements universitaires privés et publics, enseignants d'université, et enfin étudiants issus d'écoles professionnelles de la ville de Yaoundé.

MOTS CLÉS : (de 3 à 6 mots clés en français)

INTRODUCTION

La loi n° 2023/007 du 25 Juillet 2023, portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun, consacre le statut d'« Etudiant-entrepreneur ». C'est dans cet esprit qu'est lancé officiellement le 03 Février 2023 au Cameroun dans le cadre du programme « Entreprendre », le Statut national de l'Etudiant-Entrepreneur (SNEE), afin de promouvoir la culture entrepreneuriale¹. Outre le projet d'influer l'intention entrepreneuriale (Krueger N., 1993) des étudiants, cette stratégie perçoit l'entrepreneuriat comme étant un processus systémique (Bruyat C., 1993 ; Fayolle A., Verzat C., 2009) pouvant être reproductible. Ce faisant, elle s'inscrit dans une politique générale du discours² Dans cette perspective, elle est portée par une action publique dont la présente recherche s'intéresse dans le cadre des SIC, notamment en rapport avec les discours qu'elle a, et continue de produire.

Bien que l'entrepreneurisation du système universitaire (ESU) revêt par ces actes de communications de nouveaux appareils, elle n'est cependant pas nouvelle. Ainsi, aussi bien sous la domination coloniale que depuis l'indépendance du pays en 1960, la volonté de l'Etat de transformer l'enseignement supérieur, est consubstantielle aux politiques économiques. La multiplicité de ces stratégies, tout autant que la quasi inexistence d'études mettant en rapport l'incidence directe de celles-ci sur le tissu économique camerounais, nous amènent dès lors à poser les questions suivantes : quel est l'objectif poursuivi par les discours d'entrepreneurisation de l'enseignement supérieur au Cameroun depuis 1960 ? quelles sont les stratégies employées pour mettre en œuvre cette politique ? enfin, de quels enjeux de médiation sont-elles porteuses ? L'hypothèse centrale de ce travail est que les discours d'entrepreneurisation de l'enseignement supérieur depuis 1960 sont traversés par une diversité d'objectifs, d'énonciateurs et de stratégies, à l'origine de tensions.

La littérature scientifique relative à l'ESU est relativement proluxe. Cette recherche se limitera néanmoins à ceux qui postulent que l'entrepreneurisation est non seulement un processus ancré dans le champ social et culturel (Williams et Williams, 2012 ; Nyock Ilouga et al., 2013), mais également un enjeu de médiation dont dépend le succès de sa mise en œuvre. Ainsi, Amélie Jacquemin et Xavier Lesage soulignent des « désharmonies » entre étudiants et accompagnants, relatives aux modalités et cadres d'accompagnement, à la pertinence même de leur statut, et enfin à la compétence de leurs accompagnants pédagogiques (Amélie Jacquemin, Xavier Lesage, 2018). Fayolle pour sa part identifie trois sources de la demande d'éducation et de formation en entrepreneuriat, à savoir les gouvernements, les entreprises, et enfin les étudiants eux-mêmes (Fayolle A., 2017). Tout en retenant cette dernière catégorisation, cette recherche se propose d'analyser les discours produits par chacun de ces énonciateurs, sous l'angle des représentations produites, qui sont à leur tour garantes du succès, de l'échec ou de la transformation de cette politique au Cameroun. Privilégiant ainsi une approche compréhensive, cette recherche s'appuie sur un corpus composé de documents traitant de l'objet depuis 1960, auxquels nous avons associé des entretiens semi-directifs avec des cadres du MINESUP, responsables d'établissements universitaires privés et publics, enseignants d'université, et enfin étudiants issus d'écoles professionnelles de la ville de Yaoundé.

Les temporalités de l'ESU au Cameroun : Tensions postcoloniales, enjeu de développement national, et individualisation de l'acte entrepreneurial à la source

A partir de 1950, l'ESU va progressivement déboucher sur une politique d'accompagnement des étudiants-entrepreneurs. Trois grandes temporalités vont ainsi marquer ce processus.

Une première, dont l'enjeu est le contrôle des forces productives en contexte postcolonial. Ainsi, de 1947 à 1960, le conseil des Nations Unies qui assurait la tutelle, a produit un ensemble de rapports sur l'Etat des réalisations des territoires. Il y relevait notamment l'inexistence d'un système d'enseignement supérieur, l'insuffisance et l'absence de diversité des bourses octroyées par les deux anciennes colonies chargées de l'administrer, et la divergence des deux systèmes éducatifs³. Tandis que pour la France, les apprenants devaient être formés à des postes administratifs de cadres moyens⁴, le

¹ Communiqué de presse du Programme ENTREPRENDRE, Yaoundé, 06 Février 2023

² Lascombes P., 2004, *La gouvernamentalité : de la critique de l'Etat aux technologies du pouvoir*,

³ Rapports du conseil de tutelle des Nations unies, 1948-1957

⁴ La création en 1946 du Fonds d'investissement pour le Développement Economique et social (FIDES) participait de ce dispositif, à travers notamment le financement d'un système de bourses octroyées aux camerounais recrutés dans les écoles professionnelles et écoles régionales de Douala, Yaoundé, Garoua, Dschang et Ebolowa

Royaume uni, pour sa part, favorisait leur accès aux parcours universitaires. La pression conjointe en externe, des NU pour la création d'établissements d'enseignements supérieurs (BOUOPDA A., 1996 ; MATASCI D.2020), et en interne, des revendications nationalistes d'essence syndicaliste, conduiront finalement en 1961 à la création du Centre national pour les études supérieures, devenu en 1962 l'Université Fédérale. Une seconde phase est thématifiée de 1960 à 1988 par les politiques économiques volontaristes. Sous la houlette du parti unique l'UNC, l'Etat entreprend un mouvement dit de *camerounisation*⁵ qui devait permettre de pallier quantitativement et qualitativement au déficit de ressources après la rétrocession de l'économie par les Protectorats à l'Etat devenu indépendant. Ceci devait notamment passer par la formation de cadres nationaux, et la facilitation de création d'entreprises à capitaux nationaux. Le quatrième plan quinquennal, dans ce sens, envisageait l'université comme un pôle élitiste, auquel devaient être destinés seulement les meilleurs produits de l'enseignement secondaire⁶. Une troisième phase, enfin, est marquée par l'intrication entre système éducatif universitaire et système économique. Elle survient après la signature des PAS en Septembre 1988, qui a conduit l'Etat camerounais, d'une part, à se retirer de la sphère entrepreneuriale, et d'autre part, à favoriser l'éclatement de la sphère publique. La dégradation des secteurs sociaux qui s'ensuit n'épargne pas les diplômés de l'enseignement supérieur (Tedga, 1988 ; Kpoumie Monjap, 2004). En externe, trois cadres référentiels vont contribuer à formuler les orientations du processus de professionnalisation au Cameroun : la conférence mondiale sur l'éducation de Jomtiem de 1990 en Thaïlande ; le processus de Bologne ratifié à l'origine en 1999 par les ministres européens de l'enseignement supérieur, qui a fait l'objet par la suite d'un transfert en Afrique francophone (Charlier et Croche, 2010 ; Bomda J., Fozing I., Mgbwa V., Djeumeni M., 2022); et enfin, la conférence de Dakar en 2000 qui reprenait les déclarations de principe de la conférence de Jomtiem. A la suite de ceux-ci, l'Etat entreprend de diversifier son offre de formation universitaire à travers la facilitation de création d'établissements privés, par le biais de divers textes de loi⁷, ou en adhérant en Mars 2006 au système LMD. A partir de 2021, les cadres opérationnels de l'ESU sont posés. Le 27 Novembre 2021 au cours d'une session de l'Assemblée nationale, le MINESUP Fame Ndonga rend public le résultat d'un processus amorcé depuis sept ans avec les incubateurs : 1380 micro, petites et moyennes entreprises créées, ainsi que les 15 000 emplois directs générés. Il apparaît dès lors une intrication de l'économie et de l'éducatif, dans la mesure où la normativité entrepreneuriale et la concurrence sont considérés comme étant des comportements normalisés et encouragés (Foucault M., 1971 ; Maingueneau, 2002 ; Laval C., 20214). L'encadrement des apprenants vise ainsi désormais, par-delà les dispositifs d'accompagnement apparents, l'individualisation des comportements entrepreneuriaux à la source, ce en rupture d'avec la dépendance antérieure aux politiques volontaristes de l'Etat. C'est dans ce contexte qu'en 2023 l'Etat procède à la création du SNEE en partenariat avec l'AUF.

Représentations croisées de l'Etudiant-entrepreneur

L'Etat face à l'ESU: Fonctionnarisation de l'action économique et centralité des cadres communicationnels

L'externalité des cadres référentiels de l'ESU dès la fin des années quatre-vingt coïncide avec la dégradation des conditions de vie. Au début des années 2020, cette tendance persistante s'accompagne d'une hausse démographique et du taux de chômage, et de l'informalisation croissante des activités économiques (Banque Mondiale, 2021). Malgré la création de nouvelles universités ou la diversification des offres à travers la multiplication des Instituts d'enseignement Privés d'enseignement Supérieur (IPES), le chômage affecte de plus en plus les diplômés issus de l'enseignement supérieur (ECAM 3, INS 2, 2014). Si le changement de paradigme gestionnaire a contraint l'Etat à se désengager de la sphère productive, l'entrepreneuriation des secteurs de la vie civile demeure un enjeu politique. Il structure les cadres énonciatifs, aussi bien que les dispositifs produits : d'abord enjeu de contrôle productif par les anciennes colonies, puis instrument national de développement au service du parti unique, et enfin, stratégie apologétique (Ngono, 2020) dont l'objectif est de légitimer l'action de l'Etat. Dans sa forme communicationnelle, elle se déploie à travers la multiplication de cadres informatifs (Communiqués de presse, séminaires de formation, réunions) destinés aux exécutants de cette

⁵ Atenga le définit la camerounisation comme un processus politique ayant pour but de « fabriquer une élite rompue à la maîtrise des sciences et techniques, des innovations » (Atenga T., 2007)

⁶ Quatrième plan quinquennal 1976-1977/1980-1981 de la République Unie du Cameroun, "GéoProdig, portail d'information géographique, <http://geoprodig.cnrs.fr/items>, consulté le 19 Décembre à 12h30

⁷ On peut mentionner notamment les lois loi n° 98/004 du 14 Avril 1998, l'arrêté N° 18/00035/MINESUP/SG/DDES du 28 janvier 2018, ou la Circulaire ministérielle N° 07/0003 MINESUP/CAB/IGA/CE du 19 octobre 2007 portant dispositions relatives au cadrage général en vue du lancement du Système LMD dans l'enseignement supérieur au Cameroun

stratégie (Recteurs, Directeurs d'Ecoles ou d'instituts publics ou privés). Par ailleurs, autant les conditions d'accès au statut d'Etudiant-entrepreneur, que les modalités internes d'accompagnement, semblent pilotées par des logiques administratives. Cette centralisation de l'information est notamment décrite par un responsable d'IPES : « *Il y a quatre ans, notre institut de tutelle a lancé un appel pour le recrutement d'une cuvée d'étudiants dans [leur] incubateur. Un groupe WhatsApp a été créé à cet effet, j'ai monté des projets avec les étudiants, ils ont participé à plusieurs réunions au siège [De l'école], mais après plus rien...* ». La régulation dans la mise en œuvre de l'action publique semble donc être une ressource symbolique, ce qui en fait aux yeux des destinataires une stratégie davantage monstrative et opaque du point de vue des résultats sur le long terme.

L'entreprise camerounaise : récits de coopération et défiance structurelle

La diffusion et l'exploitation des résultats de la recherche et de l'innovation se trouvent à l'intersection des relations entre entreprises et université (Gjerding et al., 2006 ; Jeanne P., 2009). Pour Marcel Dama Dié, les partenariats sur lesquels devraient reposer cet échange ne sont pas favorables aux entreprises camerounaises. La frilosité des enseignants permanents constitue ainsi un écueil à la professionnalisation des enseignements. Il relève également que la précarité salariale de ceux-ci, les amène à privilégier des stratégies de survies plutôt qu'un réel investissement dans la recherche. Enfin, la faiblesse des infrastructures d'accueil, en dépit de quelques cas de collaboration réussie, n'offre pas de réelle possibilité aux étudiants de mettre sur pied des projets attractifs pour les entreprises. Ces interactions demeurent donc une réalité parcellaire et structurée par la seule logique de l'offre et de la demande. Cette dernière préoccupation, en l'occurrence, est étudiée par une vaste littérature produite sur le sujet (Tama Ateba, 1996 ; Maingari D., 1997 ; Tchouassi et al., 2018). Outre des formes ponctuelles visant à l'accompagnement ponctuel de stagiaires, ces interactions sont davantage tournées pour l'instant vers des actions de communications institutionnelles. Si les organisations de la société civile notamment, reconnaissent un devoir d'accompagnement des universités afin de produire une main-d'œuvre « bien formée »⁸, les initiatives intégrant de façon pérenne les entreprises dans les processus de diffusion et d'exploitation de la recherche et de l'innovation semblent donc quasi inexistantes. Ce, dans un contexte socio-historique où l'accès à la ressource capitaliste que représente la régulation, structure les relations de coopération dans le champ économique (Bayart J.-F., 1979 ; Badie B., 1992 ; Tsayem L., 2017)

Etudiant et stratégies de débrouilles, Entrepreneurs et encastrement des itinéraires

Les entretiens réalisés avec les jeunes diplômés nous ont permis de mettre en évidence leurs itinéraires, leurs représentations de l'acte de création d'entreprise et du métier de communicant, et enfin d'évaluer leur appréciation de leur formation dans le cadre de leurs activités. Il en ressort que la création des entreprises par les jeunes diplômés sont dictées par des stratégies opportunistes d'une part ; que l'acte de création d'entreprise repose sur la préexistence de liens forts, antérieurs au choix de leur filière, et par lesquels ils obtiendront leurs premières prestations d'autre part ; et qu'enfin, demeure une segmentation entre les acquis de leur formation et la « réalité du monde de l'entrepreneuriat », qui marque la frontière entre les enseignements dont ils ont bénéficié, et leur méconnaissance des institutions. Malgré une réelle disposition à compétir aux appels à projets initiés dans le cadre des incubateurs de leurs établissements d'appartenance, ils déplorent également l'accès difficile à l'information, et l'opacité dans les conditions d'accès à ces parcours. Enfin, leur faible confiance aux institutions les amène à douter de l'efficacité des projets diffusés lorsqu'ils en ont connaissance.

Conclusion

Cette recherche se proposait de décrire et de comprendre les discours d'entrepreneuriat de l'enseignement universitaire au Cameroun, sous l'angle des registres discursifs, des énonciateurs et des dispositifs, et enfin des enjeux de médiation produits. Elle a mis en évidence trois temporalités de cette action publique, à savoir les tensions postcoloniales (1947-1960), l'enjeu de développement national (1960-1988), et l'individualisation de l'acte entrepreneurial à la source (1988 à nos jours). Plus spécifiquement, elle révèle que l'externalité des cadres référentiels de cette politique en interne et la centralité d'action en interne dans sa mise en œuvre, et enfin la conflictualité préexistante des parties de l'écosystème entrepreneurial camerounais, restreignent les objectifs de cette politique à une activité de débrouille.

⁸ Discours de Célestin Tawamba, patron du Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM) lors de la 11^{ème} édition du forum des étudiants des universités du Cameroun le 09 Novembre à Douala

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

1. Bayart J.-F., 1979, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la fondation nationale de Sciences Politiques
2. Fayolle A., 2017, *Entrepreneuriat. Théories et pratiques, Applications pour apprendre à entreprendre*, Paris, Dunod
3. Lascoumes P., 2004, « La gouvernementalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », in Revue n° 13-14 Le Portique [En ligne : <http://leportique.revues.org/index625.html>]
4. Marcel Dama Dié, 2019, « Les traits caractéristiques de la relation université-entreprise au Cameroun », in Albertini T., Alexandre L., Boutillier S. et al., *L'entrepreneuriat scientifique : Institutions et Innovation*, Paris, Editions l'Harmattan
5. Tchouassi G., 2022, « Education entrepreneuriale dans l'enseignement supérieur au Cameroun », in Boudarbat B., Mbaye A., Youmanli Ouoba (dir.), 2022, *Le système éducatif en Afrique francophone : Défis et opportunités*, Rapports de l'OFE